



Boulogne-Billancourt - Le 13 décembre 2010

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} Décembre 2010

Réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 1^{er} Décembre dernier, les actionnaires de Foncière SEPRIC ont adopté à l'unanimité l'ensemble des résolutions soumises à leur approbation.

L'Assemblée Générale Ordinaire a en particulier approuvé à l'unanimité les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2010.

Dividende de 0,30 euro par action – option de paiement en action

L'Assemblée Générale a approuvé le versement d'un dividende de 0,30 euro par action. Ce dividende sera mis en paiement le 29 décembre 2010.

Les actionnaires ont également adopté l'option de paiement du dividende en actions nouvelles Foncière SEPRIC. Le prix des actions attribuées en paiement au titre du dividende a été fixé à 6,70 euros. Ce prix est égal à 90% de la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale diminué du montant net du dividende.

Les actionnaires qui souhaitent opter pour le paiement total ou partiel du dividende en actions doivent en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier entre le 6 décembre et le 22 décembre 2010. Tout actionnaire qui n'aura pas exercé son option dans ce délai recevra les dividendes lui revenant en numéraire.

A titre d'exemple, un actionnaire détenant 1.000 actions Foncière SEPRIC pourra, s'il opte pour le paiement total du dividende en actions, recevoir 44 actions nouvelles complétées d'une soulte en espèces de 5,20 euros. S'il opte pour le paiement partiel du dividende en actions, il pourra recevoir 22 actions nouvelles complétées d'une soulte en espèces de 152,60 euros.

A PROPOS DE FONCIERE SEPRIC

Créée en 1994 à l'initiative du Groupe SEPRIC, Foncière SEPRIC, est la seule foncière cotée purement investie en actifs commerciaux situés dans des retail parks, un segment particulièrement porteur dans l'univers de l'immobilier commercial en France.

Depuis sa création, la société appuie son développement sur une stratégie commerciale privilégiant le long terme. Foncière SEPRIC a ainsi développé de véritables partenariats avec de nombreuses enseignes nationales et internationales de premier plan, telles que Darty, Décathlon, La Halle, Kiabi, Casa ou encore C&A, lui assurant depuis de longues années un taux d'occupation proche de 100%.

Adossée au savoir-faire immobilier du Groupe SEPRIC qui, en véritable précurseur, s'est spécialisé dès 1981 dans la promotion de bâtiments commerciaux en périphérie de ville, la foncière a constitué un patrimoine homogène de 86 unités totalisant 79 900 m² à fin juin 2010 et implantés à travers la France. Au 30 juin 2010, la valeur de ce patrimoine, tel qu'évalué par Cushman & Wakefield, s'élève à 119,9 M€ (hors droits), représentant une valeur locative de 9,8 M€ en année pleine. L'ANR droits compris (régime SIIC) ressort à 9,76 € par action (9,01 € hors droits).

La politique financière de Foncière SEPRIC s'appuie sur une structure de bilan solide, le ratio de «loan-to-value» s'élevant à 38% et le rapport EBE / frais financiers à 5,9 au 30 juin 2010.

Foncière SEPRIC est cotée sur Euronext Paris - Compartiment C et a opté pour le statut SIIC à compter du 1er juillet 2009.

Code ISIN : FR0004031292 - Mnémo : SPRIC - Plus d'informations sur le site internet www.fonciere-sepric.com

Foncière SEPRIC est cotée sur Euronext Paris - Compartiment C
et a opté pour le statut SIIC à compter du 1^{er} juillet 2009.

Code ISIN : FR0004031292 - Mnémo : SPRIC
Plus d'informations sur le site internet www.fonciere-sepric.com

CONTACTS



FONCIERE SEPRIC

Laurent DETRIE
Directeur Général Délégué - Finance

Tél. : 01 46 99 42 00 / Fax : 01 48 25 03 11
comfcontact@groupe-sepric.fr



Anne-Pauline PETUREAUX
Analystes/investisseurs

Tél. : 01 53 67 35 74
apetureaux@actus.fr